67e Année. — N° 26

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Fran. 12.00 22.00 45.00
France.Belg. 12.00 24.00 48.00
Union post. 16.00 31.50 62.00

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 34; Inter. 1199. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 87

67e Année. — N° 26

JEUDI
26
JANVIER 1922

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

LA FUREUR ALLEMANDE et le ministère Poincaré

L'Allemagne, par ses orateurs et ses journaux, se dresse contre le Cabinet Poincaré. Le retour au pouvoir de l'ancien Président de la République suscite chez elle de violentes attaques qui trouvent hélas, chez nous, dans une certaine partie de l'opinion, de regrettables échos.

Le ton de la presse allemande est devenu subitement agressif. Les journalistes d'outre-Rhin signalent que la France est atteinte de folie et « qu'elle rêve à nouveau d'annexions prochaines ».

La *Zeit* déclare que le nationalisme français, en répudiant Briand en pleine Conférence de Cannes, a porté au pays le plus grave préjudice et elle estime, par ailleurs, « *que les suites de cette crise prennent une toute autre tournure que ne l'attendait la suffisance de la France* ».

« *Ce qui vient de se passer à Paris montre que la France est encore très éloignée de l'esprit nécessaire au relèvement et à la pacification de l'Europe* », écrit la *Deutsch Allgemeine Zeitung*.

Ailleurs, c'est un polémiste bavarois qui s'écrie : « La France jette le masque. Après » avoir empêché la réussite de la Conférence » de Washington par son obstination à ne pas » abandonner la politique de la force, voici » que son incorrigible chauvinisme fait échouer » la Conférence de Cannes, deuxième tentative en vue de rétablir la Paix dans le » monde. »

La politique de conciliation de M. Briand et ses reculs consentis sur certaines questions avaient permis à l'Allemagne de redresser la tête et de considérer comme possible une conférence qui aurait eu pour but une révision complète du Traité de Versailles.

De pareils espoirs s'évanouissent et à la perspective d'une reconstitution européenne où l'Allemagne aurait pu jouer un rôle prépondérant, fait place, la volonté nettement exprimée par la France de relever au préalable ses ruines et de réclamer l'exécution des engagements qui ont été pris vis-à-vis d'elle.

D'où grande colère des organes de propagande allemande et redoublement d'envois de tracts et de brochures pour travestir la vérité. « *C'est parce que l'Allemagne n'a rien de bon à attendre d'un Cabinet Poincaré* » ; ce sont les propres termes d'une feuille socialiste de Berlin, la *Mainzer Volkszeitung*, qu'elle donne libre cours à ses fureurs.

Nous restons persuadés en effet qu'une Allemagne rebelle à ses engagements n'a rien de bon à attendre du Ministère Poincaré. Celui-ci a, avec lui, l'opinion publique française toute entière qui s'est indignée en apprenant que la Conférence de Cannes ne devait être que le prélude de celle de Gênes où la France discutérait sur le même pied d'égalité que les vaincus en allant d'abandons en concessions. La volonté de la Nation s'est nettement prononcée sur cette question. Pour l'avoir perçue trop tard, M. Briand a été obligé d'abandonner le pouvoir.

Il est inadmissible que le contribuable français supporte à lui seul tout le poids de la guerre.

Ainsi qu'il l'a établi dans son rapport, M. de Lasteyrie fait remarquer que nous payons plus d'impôts que les contribuables allemands et que nous assistons impuissants au relèvement économique de l'Allemagne. Cette constatation irrite et exaspère. Nous demandons qu'avant tout projet de reconstitution européenne, notre gouvernement exige du vaincu le paiement de ce qu'il nous doit et l'exécution intégrale des engagements qui ont été pris.

C'est parce que nous ne voulons pas que l'Allemagne se dérobe plus longtemps, que nous nous réjouissons du Ministère Poincaré : Ministère *à la fois d'union et d'action nationale*.

Le nouveau Président du Conseil est Lorrain. Il sait mieux que d'autres où est le danger. Il pourra donc imposer au gouvernement du *Reich* les réparations nécessaires, exiger un désarmement intégral qui nous permettra de diminuer chez nous nos charges militaires et installer enfin le régime bienfaisant d'une paix définitive.

Le *Berliner Tageblatt*, résumant l'opinion allemande toute entière, s'indigne des déclarations ministérielles. « *Des sanctions!* tel est le premier mot du discours de M. Poincaré; *des gages*, son second mot; *des garanties*, son dernier. » L'Allemagne s'émeut et se soulève devant un tel langage; c'est très naturel.

L'opinion française, elle, applaudit à ces paroles qui constituent tout un programme :

Réparation! Sécurité! Il n'y a pas, chez nous, un patriote digne de ce nom, qui refuserait d'y souscrire.

Pierre TAITTINGER.
Député de la Charente-Inférieure.

LE PROGRAMME du nouveau Ministre des R. L.

M. REIBEL FERA PROCHAINEMENT UN VOYAGE D'ETUDE DANS LES REGIONS LIBÉRÉES

Paris, 25 janvier. — M. Reibel, ministre des régions libérées, exposant le programme de la politique qu'il entend suivre, a déclaré ce matin qu'il avait obtenu du ministre des finances l'assurance que le programme de reconstitution qui avait été envisagé par le précédent gouvernement sera intégralement maintenu en 1922. Les crédits prévus seront rigoureusement mis à la disposition des préfets des départements. Les sinistrés pourront ainsi poursuivre en toute confiance leurs efforts.

Le ministre compte avant tout sur le concours de l'initiative privée. Il est rigoureusement décidé à restreindre de plus en plus toute exécution directe de travaux ou d'achats par les services de l'Etat.

Le ministre compte sur le concours des coopératives de reconstruction pour la mise en œuvre de l'accord de Wiesbaden ou de tous autres qui pourraient être conclus au sujet des réparations en nature et dont le bénéfice viendrait s'ajouter aux ressources déjà prévues.

Enfin, le ministre a l'intention de faire prochainement un voyage d'étude dans les régions dévastées pour se rendre compte de l'état des travaux de reconstruction.

LA CONFÉRENCE DE GÊNES

LES ETATS-UNIS Y PRENDRONT-ILS PART ?

Londres, 25 janvier. — Le correspondant du « Times » à Washington dit qu'il n'y a pas lieu de s'attendre à ce que les *Etats-Unis acceptent l'invitation de prendre part* à la Conférence de Gênes.

Les Américains sont opposés à ce qu'on reconnaisse le régime des Soviets. Ceux qui approchent le président Harding, déclarent que celui-ci est absolument décidé à refuser la participation de l'Amérique à cette Conférence, ce qui n'impliquerait pas d'ailleurs que les Etats-Unis se refuseraient à discuter, par la suite, avec les autres puissances les questions touchant la reconstruction européenne.

L'acceptation de la Grèce

Athènes, 25 janvier. — Le gouvernement hellénique vient de notifier à la légation d'Italie, à Athènes, son acceptation de l'invitation à la Conférence de Gênes.

LE COLONEL HARWEY SERA REÇU PAR M. POINCARÉ

Paris, 25 janvier. — Le colonel Harwey, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, complètement remis de son accident d'automobile, quitte Cannes aujourd'hui pour rejoindre son poste.

La « Chicago Tribune » dit qu'il aura, en passant à Paris, un entretien avec M. Poincaré; il serait chargé par le gouvernement de Washington d'éclaircir certains points relativement à la conférence de Gênes.

Une réunion du Comité central français des adoptions britanniques

Cent villages dévastés adoptés. — Les dons envoyés. — Les remerciements

Paris 25 janvier. — Le Comité central français des adoptions britanniques s'est réuni, *le 24 janvier, sous la présidence de* M. Ph. Crozier, ambassadeur.

Entre autres personnalités étaient présents : MM. Gouge, sénateur de la Somme; Chenebenoit, sénateur de l'Aisne; Hugues, député, maire de Fayet.

Diverses questions intéressant les adoptions ont été discutées, et un bilan des résultats obtenus a été donné.

100 villages dévastés ont été adoptés par 80 villes britanniques. Malgré la crise économique qui, depuis 18 mois, sévit en Angleterre, tous ces villages ont reçu de très nombreux dons en nature, vêtements, linge, semences, pieds d'arbres fruitiers, instruments agricoles, etc.

De nombreux dons en espèces, qui doivent servir à la réalisation de projets d'utilité générale, tels que adduction d'eau, aménagement de la force électrique, constructions de maisons ouvrières, etc., ont été expédiés à un grand nombre d'entre eux. Enfin plusieurs coopératives agricoles ont reçu des machines, batteuses et tracteurs automobiles.

Le président a clôturé la séance en adressant à M. Gwynn, président de la « British League of Help » à laquelle on doit ce magnifique mouvement des adoptions, à la comtesse Bathurst et à tous les collaborateurs de la League, les remerciements du Comité central français des adoptions britanniques et des villages français adoptés.

LA MORT DE BENOIT XV

Les obsèques sont fixées à jeudi
Les préparatifs pour le Conclave

Départ pour Rome des archevêques de Paris et de Reims

Paris, 25 janvier. — Le cardinal-archevêque de Paris, se rendant à Rome pour y participer au vote du conclave, a quitté Paris mercredi matin, par le rapide Paris-Rome. Dans le même train avaient pris place Mgr

UN GARDE-NOBLE PONTIFICAL EN TENUE DE GALA

Luçon, cardinal-archevêque de Reims, et l'archevêque de Tarragone.

Les cardinaux ont été salués à la gare par M. Margot, directeur de la Compagnie des chemins de fer du P.-L.-M., et par des attachés de l'ambassade d'Espagne.

M. Poincaré, président du Conseil, a reçu, ce matin, le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Le cardinal Mercier est parti pour Rome

Bruxelles, 25 janvier. — Le cardinal Mercier a quitté Bruxelles, ce matin, à 8 h. 44, se *rendant à Rome*.

L'inhumation du Pape aura lieu jeudi

Rome, 25 janvier. — La Congrégation des cardinaux, dans une réunion tenue ce matin, a décidé que l'inhumation du Pape aura lieu jeudi, à 15 heures.

La Congrégation a décidé que les cardinaux, les membres du corps diplomatique et les représentants du Patriciat romain assisteront seuls à la cérémonie.

Documents envoyés aux archives

Paris, 25 janvier. — *On signale que parmi* les documents dont l'examen a été fait par les cardinaux Gasparri et Vanutelli et le notaire du Sacré-Collège, s'en trouvent un certain nombre qui sont relatifs à la période de la guerre, notamment la correspondance échangée entre Benoît XV et le roi d'Espagne, touchant la libération des prisonniers et le secours à leur porter.

Cette collection de documents a été envoyée aux archives vaticanes dans les dossiers secrets.

Les pèlerins affluent vers la basilique Saint-Pierre

Paris, 25 janvier. — Une foule innombrable de pèlerins venus de tous les points de l'Italie, continue à affluer au perron de la basilique Saint-Pierre.

Tous ces pèlerins campent patiemment et silencieusement, en plein air, en attendant leur tour pour défiler devant la dépouille mortelle de Benoît XV.

Mais il est possible que beaucoup de ces fidèles soient obligés de s'en retourner dans leurs villages, sans avoir approché de la chapelle du Saint-Sacrement où repose Benoît XV sur son lit de parade.

On dit en effet que les funérailles pourraient bien avoir lieu avant la date prévue, en raison de l'état dans lequel se trouve le cadavre de Sa Sainteté. On sait en effet que Benoît XV, avant de mourir, exprima la volonté que sa dépouille ne soit pas livrée à l'embaumement. Cependant l'œuvre de la mort, malgré tous les efforts des médecins qui procèdent continuellement à de nouvelles piqûres et fardent le visage, s'accomplit cruellement. Tout le Vatican s'inquiète de cet état de choses qui pourrait écourter les nouvendiales ou services funèbres dont la durée rituelle est, on le sait, fixée à neuf jours.

Un rapprochement ?

Paris, 25 janvier. — Une dépêche de Rome annonce que les milieux politiques italiens commentant la visite de membres du gouvernement italien au Vatican, y voient l'indice que le conflit entre le Quirinal et le Vatican va prendre fin par une réconciliation, surtout si le cardinal Gasparri est appelé à ceindre la tiare.

Il faut s'attendre, toutefois, ajoute la dépêche, à ce que le ministère soit interpellé à la Chambre, dès la réouverture des débats.

On fait remarquer, à ce propos, que la réouverture de la session parlementaire n'aura sans doute pas lieu, le 2 février, comme cela avait tout d'abord été annoncé.

Le conclave se tenant, en effet, ce jour-là, on veut éviter qu'à Monte-Cristo ne se produise la moindre discussion ou allusion au sujet des travaux du conclave.

Ainsi on évitera de donner l'impression que le moindre obstacle est apporté à l'élection du Souverain Pontife.

Une allocution de Mgr Charost ancien évêque de Lille

Dans son prône de dimanche dernier, Mgr Charost, archevêque de Rennes, annonçant la mort du Pape et donnant libre cours à « l'affection profonde » qu'il nourrissait pour le Souverain Pontife défunt, évoquant aussi « la douce bienveillance » dont Benoît XV le gratifiait en retour, se plut à rappeler tous les souvenirs qu'il garde « de cette grande figure dont, dit-il, nous devons tous pleurer la disparition ».

« Lorsque nous nous dressions contre la férocité des Allemands, en faveur de nos diocésains, s'écria l'ancien évêque de Lille, jamais l'appui de Benoît XV ne nous manqua! Car, nous nous écrivions par des voies secrètes, et mon grand bonheur était, selon les circonstances, de calmer les angoisses dont les lettres de Rome étaient pleines à notre sujet. »

Les préparatifs pour le Conclave

Rome, 25 janvier. — On travaille activement au Vatican pour la préparation du conclave.

Une cloche a été placée à hauteur de la troisième *loggia, afin de signaler les diverses* cérémonies du conclave.

Les travaux ont commencé aussi à la chapelle Sixtine où les votes auront lieu. Le plancher a été nivelé moyennant une couverture de bois qui fait disparaître les marches devant l'autel, transformant la chapelle en une salle immense.

Une information inexacte

Rome, 25 janvier. — Quelques journaux ont annoncé que le prince héritier s'était rendu à Saint-Pierre. Cette nouvelle est absolument dénuée de tout fondement.

AUTOUR DU CONCLAVE

Nous avons reproduit, comme nos confrères, des renseignements sur les tendances qui s'affirmeraient avant l'ouvertude du conclave et sur les personnalités du Sacré-Collège qu'on peut ranger dans la catégorie des candidats possibles à la tiare, des « papabili », comme on dit en Italie.

Nous tenons à préciser que ces renseignements proviennent d'agences et que nous les donnons à titre d'informations, démenties souvent aussi vite qu'elles ont paru.

Mais comme elles peuvent jeter le trouble dans les esprits, nous mettons nos lecteurs en garde contre ces nouvelles qui se révèlent d'elles-mêmes tendancieuses ou fausses.

LE MARÉCHAL JOFFRE AU JAPON

Une éclatante réception à Tokio
Une visite du régent à l'ambassade de France

Paris, 25 janvier. — On souligne l'éclat de la réception qui a été faite, à Tokio, au maréchal Joffre.

Depuis que le Japon est le Japon, écrit-on, on n'avait jamais vu tant de drapeaux français *claquer aux fenêtres*.

Les plus étonnés en sont les Japonais eux-mêmes. On prononce partout le nom de notre pays.

On dirait que la Cour et le gouvernement ont intentionnellement donné cet éclat à la réception du maréchal, et qu'ils ont brusquement saisi cette occasion de convier leurs sujets à une vivante manifestation en l'honneur de la France. Toutes les écoles, c'est-à-dire des dizaines de milliers d'enfants, faisaient la haie sur le parcours suivi par le maréchal balançant d'une main l'oriflamme du Soleil-Levant et de l'autre les couleurs françaises. Les femmes elles-mêmes qui, jusqu'à présent, ne s'étaient mêlées de rien et n'avaient jamais fait un geste en public, agitaient leurs bras.

Le fait que le prince régent s'est rendu à l'ambassade de France, pour se rencontrer avec le maréchal, est considéré comme énorme, car c'est la première fois qu'un Souverain japonais fait une telle visite.

UNE GRAVE AFFAIRE A PARIS

Un soldat arrêté pour propagande antimilitariste et soupçonné d'espionnage

Paris, 25 janvier. — A la sortie d'une réunion communiste, rue Grange-aux-Belles, on avait arrêté un militaire, planton du commandant de recrutement de la place de Paris, qui était porteur de tracts anarchistes. De plus, on a trouvé sur lui une lettre d'un individu le remerciant de documents militaires qu'il lui avait envoyés.

De nombreuses perquisitions ont été faites dans la journée de jeudi, et l'individu auteur de la lettre serait arrêté également.

LES REUNIONS A PARIS

du Comité pour la protection de la propriété industrielle et commerciale

Paris, 25 janvier. — Le Comité pour la protection de la propriété industrielle et commerciale constitué par la Chambre de commerce internationale, vient de tenir ses réunions sous la présidence de M. Tirman, son président.

Le Comité a demandé à tous les Comités nationaux de cette Chambre de constituer des Commissions spéciales chargées d'étudier les questions concernant la concurrence déloyale et d'engager une propagande active en faveur de la loyauté du commerce.

La voûte d'un tunnel s'effondre sur un train, près de Montbéliard

Montbéliard, 25 janvier. — Un nouvel accident s'est produit sous le tunnel de la voie ferrée du P.-L.-M., entre les gares de Montbéliard et de Clerval (Doubs). Ce tunnel est en réparation depuis le grave éboulement survenu le mois dernier. Hier soir, au moment du passage de l'express Strasbourg-Lyon, la charpente métallique supportant la voûte en construction s'est soudain affaissée.

Plusieurs pièces de fer sont tombées sur le réservoir d'un wagon de 3e classe, immobilisant non seulement cette voiture, mais toute le reste du convoi. Les voyageurs, alarmés restèrent plus d'une heure sous le tunnel. *Les trains subirent de longs retards*, mais, par un hasard extraordinaire, on n'eut pas *d'accident de personne à déplorer*.

Expérience d'un nouveau canon de 75

Bruxelles, 25 janvier. — On annonce qu'aux environs du 5 février, auront lieu, à Liége, dans un des forts de la ville, des essais de tir d'un canon de 75 transformé par un ingénieur français, M. Delemare-Mazé.

Ce canon tire sans recul, et l'on peut, par conséquent, supprimer le frein et la bêche, ce qui permettra de construire des pièces nouvelles qui, avec la même puissance, n'auront pas le tiers du poids des anciennes. La vitesse initiale du projectile serait de 1.000 mètres.

UNE CRUE DU VARDAR

GRAVES INONDATIONS EN SERBIE

Par suite des grandes pluies et de la fonte des neiges, le fleuve Vardar a débordé, causant des dégâts importants, notamment à Vélès, dont une partie est déjà inondée. Le pont du chemin de fer près de la ville est en danger et les communications avec Prilep sont coupées. On craint que les communications avec Salonique ne soient interrompues. La ville d'Uskub est également menacée.

M. VILGRAIN devant le Conseil de guerre de Nancy

Le défilé des témoins continue

TROISIÈME AUDIENCE

Nancy, 25 janvier. — La troisième audience du procès Vilgrain a été reprise, mercredi matin, à 8 heures 30. On entend d'abord les médecins qui ont vu la blessure du lieutenant Vilgrain. Successivement, les docteurs Spilmann, Weiss et Gross confirmèrent l'insignifiance de la plaie.

LE MAIRE D'EPLY A LA BARRE

Un grand mouvement d'attention se produit quand M. Gallile, maire d'Eply, s'avance à la barre.

D'une voix basse, très ému, il raconte comment, après s'être échappé des lignes allemandes, il fut amené, le 16 août 1914, à l'état-major du général Fayolle pour y être interrogé. C'est là qu'il rencontra, pour la première fois, le lieutenant Vilgrain qui l'accusa, dans la suite, d'être l'auteur de l'agression du 22 août 1914.

Le témoin proteste avec indignation contre cette accusation.

On entend ensuite M. Naudin, commissaire de police, qui rencontra M. Vilgrain à Dijon, lors de son évacuation de Nancy.

L'accusé affirme qu'il n'a jamais déclaré à M. Naudin avoir été attaqué par M. Gallile.

On entend encore le général Grange, qui remplace le général Fayolle à l'état-major de la 13e brigade, puis on lit la déposition du commandant Bonrer, de l'état-major du général Fayolle, actuellement à Belgrade.

L'audience est suspendue à 10 heures 19.

REPRISE DE L'AUDIENCE

DEPOSITION DE M. ANDRÉ TARDIEU

A la reprise, on entend M. André Tardieu, qui estime considérable le rôle rempli par M. Vilgrain au ravitaillement. Le témoin fait l'éloge des qualités d'ordre et d'organisation de l'accusé et dit qu'à sa connaissance aucun des chefs de M. E. Vilgrain n'eut le soupçon que cet attentat pouvait être une mutilation volontaire.

« Aussi j'estime, dit M. Tardieu, que M. Vilgrain est incapable de la faute qu'on lui reproche. »

Le docteur Walther dit que M. Vilgrain était inapte à la marche et au service en campagne et qu'il n'est sur sa demande qu'il avait été affecté à un service actif. « Ce n'est que sur son insistance, ajoute-t-il, que j'ai consenti à le soigner sur place. »

VICTIME D'UN MÊME ATTENTAT

M. Maurice Petter, *président de l'Union des* Combattants d'Alsace-Lorraine, déclare qu'il fut victime d'un attentat identique à celui de M. Vilgrain dans le bois de Faulx et que, jusqu'à preuve du contraire, il tient l'accusé pour un parfait homme d'honneur.

Le témoin va serrer la main de M. Vilgrain.

L'audience est levée à midi.

REPRISE DE L'AUDIENCE

Nancy, 25 janvier. — A l'audience de l'après-midi, le défilé des témoins continue. M. Stoffel, beau-père de M. Marcelin Vilgrain, fait le récit détaillé qu'il reçut d'Ernest Vilgrain, le 22 août, lorsque celui-ci vint faire panser, à l'hôpital, sa main gauche blessée.

On entend encore divers témoins, notamment MM. Henri-Louis Simon, ancien ministre; Chassal, sénateur; Edouard Ignace, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire.

M. Jeanneney, ancien sous-secrétaire d'Etat en même temps que M. E. Vilgrain au ministère Clemenceau, ne peut pas croire que l'accusé ait pu commettre un acte de mutilation volontaire.

Le greffier donne lecture des dépositions de MM. Paul Painlevé et Maurice Violette, anciens ministres, empêchés, qui font l'éloge de M. E. Vilgrain.

Le greffier donne également lecture de la lettre de M. Clemenceau, ancien président du Conseil, dont nous avons parlé, hier.

Le défilé des témoins est terminé.

L'audience est suspendue pendant quelques minutes.

REPRISE DE L'AUDIENCE LE REQUISITOIRE

Nancy, 25 janvier. — L'audience est reprise, la salle est comble. On remarque parmi les témoins, Mme Vilgrain et quelques personnes de sa famille.

Avant de donner la parole au commissaire du gouvernement, le colonel Prunier autorise M. Vilgrain à faire une dernière déclaration.

Le commissaire du gouvernement définit d'abord ce qu'est l'abandon de poste. Il expose ensuite la scène de l'attentat du 22 août 1914, telle qu'elle est apparue aux débats d'après les différentes dépositions des témoins. Il insiste sur les divergences entre la déposition du motocycliste Lhuillier et celle de l'accusé. Il relève ensuite les grosses différences entre le long récit de l'agression que M. Vilgrain fit à sa famille et à ses amis à Nancy, et le récit succinct qu'il donna, dans le même temps, au médecin de l'hôpital de Nancy.

L'audience est suspendue quelques instants. A la reprise de l'audience, le commandant Bourguoin reprend son réquisitoire, mais au bout de très peu de temps, la fatigue le trahit et il demande une nouvelle suspension.

Après un colloque entre la défense et l'accusation, le colonel Prunier déclare l'audience levée et la suite du réquisitoire est renvoyée à jeudi, à 9 h. du matin.

La salle se vide peu à peu, il est 5 heures 15.

DERNIÈRE HEURE

LA MORT DU PAPE

Une foule énorme défile à Saint- Pierre

Rome, 25 janvier. — Ce matin, malgré le temps pluvieux, une foule énorme s'est rendue à Saint-Pierre pour défiler devant la dépouille mortelle du Souverain Pontife.

La deuxième messe pontificale a été célébrée dans la chapelle Giulia, vis-à-vis de celle où le corps du Pape est exposé.

Les cardinaux américains arriveront-ils à temps?

Une dépêche de New-York aux journaux signale que le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, et le cardinal Dougharty, archevêque de Philadelphie, s'embarqueront à bord du premier paquebot faisant route vers l'Italie. On espère que les deux cardinaux américains arriveront à temps pour pouvoir prendre part à l'élection du nouveau Pape.

M. le docteur Dron, sénateur président du Conseil supérieur de l'Assistance publique

Paris, 25 janvier. — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique a ouvert sa première session annuelle, ce matin, sous la présidence de M. Jules Siegfried, doyen d'âge, qui a fait l'éloge du président sortant, M. Jules Strauss.

Le Conseil a élu président M. le docteur Dron, sénateur, et vice-présidents, MM. Barthélémy et Hébrard de Villeneuve.

L'indemnité de vie chère des petits retraités

Paris, 25 janvier. — Une nombreuse délégation du groupe de défense des retraités a été reçue aujourd'hui par M. de Lasteyrie, ministre des Finances.

Le groupe a obtenu du ministre la promesse formelle qu'il demanderait au président de la Commission des finances du Sénat de faire mettre à l'ordre du jour de la Haute-Assemblée, le projet de loi voté par la Chambre et rétablissant les 720 fr. d'indemnité de vie chère aux petits retraités.

Une dénonciatrice des Belges pendant l'occupation

Lucette Gallois renvoyée devant la Chambre des mises en accusation

Paris, 25 janvier. — M. Jousselin, juge d'instruction, vient de renvoyer devant la Chambre des mises en accusation, une femme Lucie Grininger, dite Lucette Gallois, 36 ans, née à Charleville (Seine-et-Oise), qui est inculpée d'avoir en 1916 et 1917, en Belgique, où elle se trouvait, dénoncé aux Allemands des Belges qui tentaient de gagner l'étranger en passant par la Hollande.

L'ASSASSINAT du commandant de Montalègre

Une double indemnité de 112.500 francs à sa veuve et à ses enfants

Berlin, 25 janvier. — Répondant à une question de M. Fribourg, député, le ministre des Affaires étrangères déclare que les indemnités définitives que la Commission du gouvernement de la Haute-Silésie a décidé d'accorder, à la suite du meurtre du commandant Montalègre, ont été fixées ainsi qu'il suit : 112.500 fr. à la veuve du commandant, 112.500 fr. à ses enfants.

LE RENFLOUEMENT de la Banque Industrielle de Chine

Paris, 25 janvier. — La Commission des finances de la Chambre a entendu, cet après-midi, MM. Poincaré, président du Conseil, et de Lasteyrie, ministre des finances, sur le projet de loi autorisant le gouvernement français à affecter des annuités dues à la France à la conclusion d'une opération de crédit ayant pour objet la sauvegarde des intérêts matériels et moraux de la France en Extrême-Orient. Il s'agit, en l'espèce, du renflouement de la Banque Industrielle de Chine.

Le président du Conseil a fait connaître les motifs qui s'imposaient en faveur d'une décision de principe immédiate, et il a déclaré qu'en ce qui concernait les modalités les droits du Parlement devaient être réservés.

Prenant acte de cette déclaration, M. Klotz a alors proposé le texte suivant pour remplacer le texte présenté par le précédent Cabinet :

Le gouvernement est autorisé à négocier avec le gouvernement chinois, un accord par lequel les annuités dues à la France en exécution du protocole du 7 septembre 1901 et qui restaient à courir à la date du 31 décembre 1917, pourront être affectées par le gouvernement à la sauvegarde des intérêts matériels et moraux de la France en Extrême-Orient.

Cet accord et les conventions qui pourront ensuite devenir nécessaires, devront être soumis à la ratification des Chambres.

L'ex-impératrice d'Autriche est à Madrid

Madrid, 25 janvier. — L'ex-impératrice Zita est arrivée, accompagnée depuis la frontière par le colonel aide-de-camp du Roi. Elle a été reçue à la gare par le Roi, M. Maura et les autorités. Elle est descendue au Palais, où elle a rendu visite à la reine Victoria, indisposée.

La mort de Laura Craighton

Thomas Ryan est remis en liberté

Paris, 25 janvier. — M. Thomas Ryan qui fut soupçonné d'avoir empoisonné sa femme, Laura Craighton, et qui avait été arrêté, a été remis en liberté aujourd'hui par M. Warrain, juge d'instruction.

Les translations des corps des morts au champ d'honneur

Voici le programme des travaux qui seront effectués par le service de l'état-civil militaire, dans la première quinzaine de février : Secteur d'Arras, translation dans le cimetière national de la Targette, (commune de Neuville-Saint-Vaast) du cimetière du Saint-Sacrement à Arras.

Secteur de Rosières-en-Santerre, translation dans le cimetière national de Hons du cimetière militaire situé près le cimetière communal d'Herbonnières.

Belgique. Secteur de Poperinghe, translation dans le cimetière national de Notre-Dame de Lorette à Ablain-Saint-Nazaire (P.-de-C.), des cimetières de la Brasserie de Voormezeele, de Kerchove à Westvleteren, de Koogeburg à Oostvleteren, du Couvent de Saint-Sixte à Westvleteren, de la Ferme des Carmes à Reninghe, du Moulin de Pypegaele à Reninghe, de Meiboom Cabaret à Reninghe, de Zuid Huis à Oostvleteren.

Les familles ayant des parents inhumés dans les cimetières désignés ci-dessus et qui désireraient être fixées sur la date du déplacement de la tombe de leur parent, auraient à s'adresser à M. l'officier chef de secteur d'état-civil intéressé.

COURTES DÉPÊCHES

— M. Serruys, délégué du gouvernement français, à Madrid, pour les accords douaniers franco-espagnols, sera de retour, aujourd'hui jeudi, à Paris. Il rendra aussitôt compte de sa mission à M. Dior, ministre du Commerce.

— La Commission sénatoriale de législation civile, présidée par M. Boivin-Champeaux, a terminé, en seconde lecture, l'examen du projet portant réglementation définitive de la législation des loyers.

— Le vapeur « Rollon », ayant à bord 500 corps de soldats exhumés des cimetières militaires de Salonique, est attendu dimanche à Marseille.

— M. Barthou a présidé mercredi, la séance du Conseil consultatif d'Alsace-Lorraine. Il a prononcé un discours fréquemment interrompu par les applaudissements de l'assemblée.

— On annonce de Vienne que, par suite de l'effondrement de la valeur de la Couronne, le renchérissement de toutes choses est devenu tel que l'on se trouve en présence d'une situation qui fait craindre des troubles. Le gouvernement de Vienne réclame des secours des gouvernements étrangers.

— L'« Agence Reuter » annonce que M. de Lasteyrie, ministre des Finances français, doit prochainement venir à Londres, où il aura avec le Chancelier de l'Echiquier, des conversations générales au sujet des questions financières intéressant les deux pays.

Dernières Nouvelles Régionales

VOLS IMPORTANTS A WIMEREUX. — Au cours de ces deux dernières années, des vols importants d'argenterie, matelas et autres meubles divers avaient été commis dans des villas. Les enquêtes ouvertes n'avaient pas permis de mettre la main sur les cambrioleurs, lorsque ces jours derniers, la police spéciale recueillit des indices sérieux sur ces vols. On a découvert, dans une villa, une grande partie des objets volés pour une valeur d'environ 20,000 francs. L'enquête se poursuit.

LA NATIONALITÉ DES PRINCES DE CROY. — Hier, mercredi, a été plaidée, devant la première Chambre civile de la Cour de Douai, l'affaire des princes de Croy, dont il s'agit de fixer la nationalité. Cette décision aura comme conséquence de régler le sort des biens que cette famille possède en France, notamment à Bois-secours, entre Condé et Péruwelz.

Me de Prat, ancien bâtonnier du barreau de Douai, et Me René Delcourt, de Valenciennes, représentaient les appelants. Me Plouvier, bâtonnier du barreau de Douai, défendait les intérêts du séquestre, et M. l'avocat général Hubbourg représentait l'Etat.

La journée de mercredi a été consacrée aux plaidoiries.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS. — Liverpool, 25 janvier. — Ventes 5.000; importations, 1,100; américain inférieur, baisse 6 à 11; autres sortes, baisse 4 à 9; égyptien, baisse 4; égyptien, baisse, 25 à 50.

Clôture. — Janvier, 994; février, 9.69; mars, 9.91; avril, 9.85; mai, 9.90; juin, 9.86; juillet, 9.84; août, 9.74; septembre, 9.64; octobre, 9.54; novembre, 9.46; décembre, 9.40.

Sakellaridis. — Janvier, 16.20; février, 16.30; mars, 16.40; avril, 16.66; mai, 16.75; juin, 16.85; juillet, 16.95; autres mois inactifs.

New-York, 11 heures. — Mars, 17.17; mai, 16.91; juillet, 16.85; octobre, 15.79.